

# PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 13/06/24

## RPI BEYNAC/BURGNAC/MEILHAC

### TOUR DE TABLE

#### Etaient excusés :

Maire : M. Rebeyrol

Adjoint et conseillers municipaux : Mmes Barbarin, Braud

Représentants des parents d'élèves : Mmes Rapuzzi, Grancoing

IEN: M. Musson

#### Etaient présents :

Enseignants : Mmes Audonnet, Imenez, Léonard, Lintz, Ollier, Rogron, Sells et M. Tessier.

Maires : Mme Beyrand, M. Massy.

Adjoint et Conseillers municipaux : Mmes Fluhr-Diffimbach, Lascaux, Lautrette, Mrs. Escoubeyrou , Delotte et Legros

Représentants des parents d'élèves : Mmes Bayle, Canler, Charon, Faure, Gauthier et Mrs. Begout et Guéry

DDEN : Mmes Balestrat et Penot.

#### • *Prévision des effectifs 2024-2025 (recensement des enfants nés en 2021 sur les 3 communes)*

BEYNAC : 21 PS 16 MS 19 GS total : 56 élèves

BURGNAC : 21 CP 22 CE1 20 CE2 total : 63 élèves

MEILHAC : 20 CM1 28 CM2 total : 48 élèves

TOTAL RPI : 167 élèves pour 8 enseignants soit une moyenne de 20,875 élèves par classe.

#### • *Répartition des classes envisagée pour la rentrée 2024 (et conséquences pour l'organisation et le matériel)*

Pour Beynac, sous réserve qu'il n'y ait pas d'arrivée durant l'été, il y aurait 1 classe de PS, 1 classe de MS et 1 classe de GS. Si des arrivées étaient annoncées, les enseignantes se réservent le droit de modifier cette répartition. Il n'y aura pas de TPS pour l'année 2024/2025.

Mis à part la demande d'un banc pour la classe de Mme Ollier, les enseignantes n'ont, dans l'immédiat, pas d'autres besoins matériels.

Pour Burgnac : 1 CP, 1 CE1 et 1 CE2.

Pour Meilhac : 1 CM1 et 1 CM2

#### • *bilan des travaux et équipements (effectués ou à venir)*

##### BEYNAC :

Les enseignantes remercient les familles pour leurs divers dons à l'école (papier, livres, marchande, cartons...) ainsi que la municipalité et le cantonnier pour leur écoute.

##### *Effectués :*

- Un exercice PPMS Attentat Intrusion a eu lieu le 07/03/2024 afin de mettre en action les loquets mis en place sur les portes fermant jusqu'alors uniquement de l'extérieur (les portes n'ont donc pas été fermées à clé). Il a été relevé qu'un léger décalage au niveau de la porte apparaissait et se pose alors la question de la durabilité de ce système.

- Les volets à l'étage du bâtiment abritant la classe de Mme Audonnet ainsi que le réfectoire sont en cours de sablage avant pose de peinture.

- La classe de Mme Ollier a été dotée d'un système de volets comme ceux posés dans la classe de Mme Léonard afin d'atténuer la chaleur. Mme Audonnet indique que l'équipe enseignante remercie la mairie pour cette intervention.

#### ***A venir :***

- La réfection du parc à vélo pour les vacances d'été.

- Mme Audonnet demande s'il est possible qu'elle obtienne un meuble à étagères pouvant remplacer celui qu'elle a et qui n'ouvre ou ne se ferme plus. Elle indique que cela peut être un meuble fabriqué par le cantonnier, compte tenu des prix proposés par les représentants. Mme Beyrand n'y voit pas d'inconvénients et lui demande de se rapprocher du cantonnier. Mme Audonnet indique l'avoir fait, le cantonnier lui indiquera ce qu'il est possible de faire après chiffrage du coût des matériaux.

- Resterait-il du lino afin de mettre dans la classe de GS au niveau du coin écriture, afin de stabiliser les tables ? Mme Beyrand indique que cela est envisageable en se rapprochant du cantonnier pour voir ce qu'il est possible de faire.

- Lors du conseil précédent, il avait été demandé la pose d'un système de blocage au dessus des bouteilles de gaz. Mme Audonnet demande où cela en est. Mme Beyrand indique que cela sera fait à l'été 2024.

- Une liste de petits travaux va être communiquée à M. Mazabraud, le cantonnier, pour l'été.

#### **BURGNAC :**

Les enseignantes adressent leurs remerciements à la Mairie de Burgnac pour son écoute et sa réactivité.

#### **Effectués :**

- une bande de terre a été aménagée afin de semer une prairie fleurie le long du grillage côté route,

- l'achat du matériel de badminton (filets pliables, raquettes, volants) a été finalisé. Mme Rogron remercie particulièrement Mme Fluhr-Diffimbach pour le suivi de la commande auprès de Decathlon, ainsi que Mme Lascaux pour la confection de sacs de sable en tissu destinés à lester les filets.

#### **Demande et suivi de travaux :**

- Mme Rogron s'enquiert du suivi du remplacement de la télécommande d'un des stores de la classe des CP. Mme Lascaux indique que la commande a bien été passée et qu'elle va se renseigner quant au délai de réception.

- Mme Rogron demande s'il serait possible de remblayer le pourtour des arbres, à certains endroits il n'y a plus de jonction entre les pierres et les enfants y passent facilement leurs doigts.

#### **MEILHAC**

#### **Entretien effectué :**

- un volet roulant de l'ancienne classe est grippé ; M. Valade, agent communal, n'a pas réussi à le débloquent ; le volet est resté en position ouverte et la fenêtre a été occultée provisoirement par un rideau.

#### **Entretien demandé :**

- les enseignants demandent s'il est possible de procéder au nettoyage des trousse de secours (qui se salissent en nous accompagnant sur les sorties), de vérifier et de compléter le cas échéant leur contenu.

### **Bilan d'utilisation du nouveau préau :**

- tout en appréciant cet équipement mis à disposition de la classe des CM1 cette année, les enseignants relèvent néanmoins quelques désagréments :

- l'absence de protection sur les côtés Est et Ouest induit des courants d'air importants,
- le côté Est, de par sa grande hauteur, laisse parfois passer la pluie, lorsque le vent est orienté dans la mauvaise direction,
- le revêtement au sol (terre et cailloux) laisse beaucoup de poussière se soulever lorsque la classe entière se réfugie sous le préau,
- certains élèves, malgré l'interdiction formelle qui leur en a été faite et répétée tout au long de l'année, sont souvent tentés de ramasser et de lancer des cailloux d'un calibre assez important.

Les enseignants demandent en conséquence s'il serait possible de pallier ces difficultés par la pose d'une protection contre le vent côté Est (tout en laissant passer la lumière en partie haute) et le remplacement des graviers par un revêtement de sol plus stable.

M. Massy répond que la toiture a été étudiée en fonction des vents dominants de l'ouest. Il précise d'autre part que la tendance actuelle préconise des traitements de sol non imperméabilisants. Mme Beyrand ajoute que le coût d'un revêtement synthétique serait très élevé. Le préau restera donc dans son état actuel.

### • **proposition de la mutualisation des transports « piscine » avec l'école de Jourgnac**

Les écoles du RPI et l'école de Jourgnac partagent le même créneau du vendredi à la piscine d'Aix-sur-Vienne. Afin de réduire le coût des transports, la mutualisation du bus entre les deux structures avait été évoquée, mais après réflexion c'est une autre proposition d'organisation qui a été retenue. Le RPI et l'école de Jourgnac se répartiraient les séances de natation sur deux périodes, l'une allant de septembre à janvier et l'autre de février à juin. Ainsi une école serait à même d'envoyer deux de ses classes en même temps tout en ne mobilisant qu'un seul bus. Pour le RPI, par exemple, on pourrait envisager d'associer des tranches d'âges complémentaires en termes d'occupation du bassin, telle que CM2/CE1. Le nombre de transports à prévoir passerait de 30 actuellement à 18. Les élus expriment leur accord sur cette proposition.

### • **sorties scolaires (voyage, natation, gymnase ...)**

### **BEYNAC :**

- Les enseignantes remercient l'association Maxi'Mômes pour les divers dons aux écoles qui leur permettent de mener à bien des projets divers et variés.

- Elles remercient aussi les familles d'avoir répondu présent et d'avoir participé pleinement au moment convivial qu'a représenté l'exposition du 06 avril 2024. Elles remercient la municipalité de Beynac pour son soutien ainsi que les municipalités de Burgnac et Meilhac pour leur venue. Enfin, elles remercient les collègues du RPI qui ont pu se libérer.

- Les sorties aussi bien à la ferme qu'à l'atelier de la terre ainsi que le spectacle et le concert JMF ont été très appréciés. Les enseignantes remercient les parents qui ont pu accompagner les classes ainsi que la mairie pour la mise à disposition de la salle des fêtes pour le spectacle.

- 17 Juin 2024 : rencontre GS/CP à Burgnac avec découverte des locaux, jeux et pique-nique.

### **BURGNAC :**

Les enseignantes remercient tous les parents qui se sont portés volontaires pour accompagner les sorties ainsi que l'Association Maxi Mômes pour ses différents dons qui permettront de financer les projets de fin d'année sans solliciter de participation financière auprès des familles. Elles remercient également les Mairies pour l'allocation d'un budget transport de 1500 euros.

### **Sorties à venir :**

- Le 14 juin, pour les élèves de CP, sortie au Château de Lastours, ce temps de découverte comprendra une visite guidée et des ateliers autour du Moyen Age.

- Le 20 juin, pour les élèves de CE1 et de CE2, sortie en Dordogne, aux grottes du Roc de Cazelles. La journée comprendra une visite guidée du site et des ateliers de pratiques autour de la Préhistoire.

### **Interventions à l'école :**

- **Développement Durable** : Des animateurs du SYDED sont venus le 14 mars pour des ateliers menés cette fois-ci avec les CE1 et les CE2 : *Tous au compost !* (pour les CE1) et *Zéro déchet !* (pour les CE2).

### **Education à la santé**

L'infirmière scolaire du collège de Nexon est intervenue auprès de chacune des 3 classes pour une animation sur des thématiques différentes, définies avec les enseignantes : le petit déjeuner en CP (le 4-06), le corps qui grandit et qui change avec les CE1 et les émotions avec les CE2 (le 11-06)

### **-EPS**

Dans le cadre de leur formation, des élèves de seconde de la maison Rurale et Familiale de Beynac viendront proposer des jeux sportifs aux élèves des 3 classes, l'après-midi du 25 juin.

- **Liaison GS-CP** : les élèves de GS viendront visiter l'école le 17 juin.

M. Guéry demande si une visite de l'école de Meilhac est envisagée pour les futurs CM1. Mme Rogron, en accord avec Mme Sells et M. Tessier, propose la date du 27 juin. Une information parviendra prochainement aux familles.

### **MEILHAC :**

Nous remercions à nouveau les municipalités et l'association Maxi'Mômes pour leur soutien financier, ainsi que les personnels communaux et les parents d'élèves accompagnateurs pour leur disponibilité.

### **Sorties réalisées :**

- les 7 et 14 mars, les 2 classes se sont rendues à la médiathèque de Flavignac, pour un temps de lecture partagée et l'emprunt de livres. Cette activité rentre dans le cadre du réseau de médiathèques des secteurs de Châlus/Nexon ; le transport est pris en charge par la communauté de communes, que nous remercions pour cette initiative, toujours appréciée des enfants.

- deux séquences de natation ont été réalisées en période 4 et 5 (5 séances – fermeture du bassin exceptionnelle - pour les CM1, 6 pour les CM1-CM2).
- trois séances d'acrogym (classe des CM1) et trois séances d'initiation aux sports de combat (classe des CM1-CM2) ont été menées au dojo de Nexon en période 4.
- le 12 avril, la classe des CM1-CM2 a participé au cross organisé par le collège Corot, suite à son report. Les élèves ont apprécié l'ambiance festive et ont réalisé le changement d'échelle qui les attend (700 élèves au lieu de 46!).
- les 6 et 7 juin, notre voyage sur le bassin d'Arcachon s'est déroulé dans de très bonnes conditions météorologiques et organisationnelles, nonobstant les nombreuses piqûres de moustiques ...

#### **Sorties prévues :**

- les 14 et 17 juin, les deux classes se rendront successivement aux « Jardins de l'Orme », ferme pédagogique récemment créée sur la commune de Solignac, proposant aux élèves divers ateliers d'observation de la faune, de la flore, de la production de semences en agriculture biologique, ainsi qu'une activité de semis et de plants et la production d'une œuvre artistique à partir de matériaux naturels.

#### **Interventions réalisées :**

- le 25 mars, les élèves ont planté 100 mètres de haie bocagère le long du champ contenant le city park, dans le cadre de l'opération Haiecolier, proposée régulièrement depuis plusieurs années par la Fédération Départementale de Chasse, que nous remercions.
- Le 8 avril, Mme Lagarde, brigadière de gendarmerie à Nexon, est venue faire passer le permis Internet aux élèves de la classe des CM1- CM2, qui ont tous été validés.
- Le 11 avril, Mme Leclerc, psychologue scolaire, a organisé un 4ème débat autour du thème Fille/Garçon.
- Le 29 avril, Mme Brin, professeure d'allemand au collège Corot, est venue présenter à la classe des CM1-CM2 la classe bilangue de 6ème, le fonctionnement général du collège et a répondu aux questions des élèves.

#### **Interventions prévues :**

- le 27 juin aura lieu la dernière intervention de Mme Leclerc, sur un thème à découvrir.

#### **Sorties ou activités annulées :**

- la traditionnelle visite du collège par les CM2 n'a pas été réalisée cette année, en raison du changement d'organisation proposé par le collège. Il était juste proposé aux élèves d'assister aux représentations des collégiens de l'atelier théâtre à l'espace Jacques Prévert, en dehors de l'enceinte du collège. M Tessier regrette que l'accueil par les responsables du collège, la visite des locaux et le repas au self ne soient plus au programme. Les élèves ont pu néanmoins être accueillis et informés au collège avec leur famille le lundi 3 juin en soirée.

– Les deux soirées théâtre, prévues les 25 et 27 juin par les enseignants, ont été annulées pour des raisons différentes :

- M. Tessier a considéré, bien en amont de la date prévue, que son groupe-classe ne disposait pas d'une capacité de concentration et d'une autonomie suffisantes pour mener à bien le projet ambitieux de trois pièces indépendantes. Il est désolé pour les élèves qui s'étaient déjà investis dans leur rôle et pour les familles qui s'étaient impliquées dans la recherche de costumes.

- Mme Sells avait tout organisé et communiqué aux familles en fonction du lieu (la salle polyvalente de Burgnac) et de la date du 27 juin. Cette date lui avait été communiquée par M. Tessier, très en amont, suite à des échanges téléphoniques entre M. Tessier et M. Rebeyrol.

M. Tessier déclare que :

« Dans un premier temps, la mairie de Burgnac déclare qu'elle ne peut rendre la salle disponible sur cette semaine, en raison de l'utilisation de celle-ci par différentes associations, et donc, de la nécessité de démonter et remonter une partie de l'estrade, tâche compliquée par l'absence prévue d'un personnel communal sur cette période. M. Tessier propose alors que M. Valade, agent communal à Meilhac, vienne compenser cette absence, ce qui est accepté par la mairie de Meilhac. M. Rebeyrol de ce fait donne son accord pour ces deux dates, pensant que l'activité « yoga » n'aura plus cours la dernière semaine de juin. Au début de ce mois, M Tessier recontacte M Rebeyrol pour bien confirmer ces deux dates, mais c'est alors que l'on constate que cette activité aura bien lieu le 27, et qu'il est impossible de la décaler. Diverses solutions sont alors proposées :

- la récupération du créneau du mardi 25, laissé par M. Tessier, mais Mme Sells ne peut se libérer ce soir-là pour des raisons personnelles,

- le report de cette soirée au mois de juillet, mais quelques élèves seront absents ces jours-ci,

- le prêt de l'estrade à la mairie de Meilhac, mais le travail de transport / montage / démontage devient pour le coup très important et la salle est trop petite.

En conséquence, Mme Sells prend la décision, à son grand regret, d'annuler cette soirée théâtre. »

Les élus de Burgnac déclarent :

« Nous nous étonnons de ce quiproquo : les dates du 25 et 27 juin n'ont pas pu être proposées car, dès février, tous les élus savaient que des activités associatives auraient encore lieu dans la salle des fêtes jusqu'à fin juin.

Les élus indiquent que dans le compte rendu de la réunion du bureau municipal du 5 février 2024 il est bien noté que : *M. Tessier demande une réservation de 2 soirées de la salle des fêtes pour leurs spectacles de fin d'année. Réponse : solution 1 : on prête 9 à 12 modules (scène) pour que le spectacle ait lieu à Meilhac avec mise en place par les agents techniques de chaque commune. Solution 2 : voir possibilité de faire une demande pour la salle de Beynac* ». Cette réponse a été communiquée en mars à M. Tessier.

Selon les élus, ces spectacles peuvent, avec le prêt des modules, être organisés sur une des autres communes. En mars, aucune date précise n'a encore été communiquée aux élus de Burgnac. De plus, habituellement les 2 représentations de théâtre de Meilhac ont lieu la première semaine de juillet.

Début juin, lorsque M. Tessier a annoncé ses dates, il lui a été redit que la salle n'était pas disponible car utilisée par l'ADPAD, un organisme départemental, pour un atelier destiné aux aînés de la commune et par une association de la commune pour réunir tous les pratiquants du yoga pour le dernier cours de l'année. Et que par conséquent, Burgnac maintenait sa proposition de prêt des modules pour créer une scène à Meilhac ou agrandir celle de Beynac. »

M. Tessier émet l'hypothèse que M. Rebeyrol a dû s'engager oralement sur cette date sans vérifier la réelle disponibilité de la salle, puis oublier de noter cette information.

Mme Lascaux s'étonne de ce fait et précise qu'elle aimerait bien avoir la même capacité de mémoire que M. Rebeyrol !

Mme Beyrand propose de mettre à disposition la salle de Beynac, qui comporte également une scène et un rideau et qui est bien disponible à ces dates. Mme Beyrand précise qu'aucune demande de vérification de la disponibilité de la salle n'a été faite par les enseignants de Meilhac.

Mme Sells rappelle que son projet était lié à la salle de Burgnac (rideau et taille de la scène).

Les élus de Burgnac précisent que la scène de Beynac aurait pu être agrandie, au besoin, grâce au prêt des modules de la commune de Burgnac.

Les élus de Beynac et de Meilhac précisent qu'ils sont bien d'accord pour mettre à disposition leur agent technique respectif pour le montage et démontage de ces modules.

Mme Sells conclut :

« Afin de récompenser leur travail de répétition, entamé depuis plusieurs mois, mes élèves joueront néanmoins leurs pièces devant leurs camarades de la classe de M Tessier. »

### **Concours national de scrabble scolaire**

Mercredi 10 avril, les élèves inscrits à l'atelier « Scrabble » dans le cadre des Activités Pédagogiques Complémentaires, ont participé à un tournoi de qualification, dans la salle des fêtes de Meilhac. Le vainqueur a obtenu son billet pour la finale nationale à Paris, qui regroupait les 100 meilleurs élèves (du CE2 à la 5ème) de France. Notre unique représentant du comité Limousin-Périgord s'est brillamment illustré en obtenant la 2ème place toutes catégories et le titre de champion des CM2. Un petit article sera publié sur ce sujet dans le prochain bulletin municipal.

#### **• questions supplémentaires.**

Il n'y a pas eu de questions supplémentaires, certaines ayant été traitées en interne par les parents d'élèves.

Mme Audonnet demande à prendre la parole pour indiquer que les enseignants du RPI rappellent qu'un parent n'a pas à interpellé directement un enfant, comme cela a pu être vu au portail de la garderie, pour régler un différend. Si un problème survient entre des enfants, il est demandé aux familles de se rapprocher du personnel de garderie ou de l'enseignant.

Mme Beyrand indique être intervenue en garderie auprès d'enfants dont le comportement posait problème, notamment des grands qui embêteraient les plus jeunes. Elle ne tolérera plus des actes violents et envisage d'appliquer directement des sanctions.

Par ailleurs, elle remercie les trois enseignantes pour leur implication dans leur projet d'exposition de travaux de leurs élèves, et demande si la population de Beynac pourrait également être invitée à la voir. Les enseignantes indiquent qu'elles vont y réfléchir.

Mme Lautrette présente l'action de deux associations – Apprendre pour vivre mieux – récoltant des fonds pour les écoles d'Afrique et proposant d'intervenir dans les classes pour présenter leur engagement et sensibiliser les élèves.

Les élus de Burgnac demandent si des départs d'enseignants sont prévus à la rentrée de septembre.

Seule Chloé Imenez, non titulaire du poste, est amenée à quitter le RPI.

Les élus remercient chaleureusement Chloé pour son implication et sa bienveillance tout au long de l'année. Ils annoncent également le départ en retraite de Monique Faye, agent du périscolaire, et le recrutement en cours d'un nouvel agent.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Tessier lève la séance.

Le Président du conseil, M. Tessier.

Les secrétaires de séance (les directeurs)

Mme Rogron



Mme Audonnet

